dimanche de venir en plus grand nombre et surtout suivie avec enthousiasme par les Tertiaires qui sont accourus en foule et débordent de cette église trop étroite.

Merci à Sa Grandeur Mgr Cloutier de vouloir bien présider ces assises trop courtes et y apporter les lumières de son expérience du Tiers-Ordre en même temps que sa haute autorité. Merci aux augustes et dignes représentants de Nos Seigneurs les Archevêques de Québec (1) et de Montréal (2). Merci aux RR. PP. Oblats de s'être mis à notre disposition avec un empressement tout fraternel, et merci aux Zouaves Pontificaux. N'est-il pas vrai qu'ils sont bien à leur place ici en pareille circonstance ces glorieux débris de l'armée pontificale. Ils nous représentent ici sensiblement le Pape et aussi le Tiers-Ordre, étant pour la plupart à l'exemple de Pie X, de Léon XIII et du Saint Pontife Pie IX, tertiaires en même temps que défenseurs intrépides des droits de l'Église.

is.

cé

rs-

ux

m-

nis.

le

cet

ap

on

ait

au

ère

et

les

on,

les

le

Mais je m'empresse de passer au Congrès proprement dit et de vous présenter le premier Rapport sur l'état de nos Fraternités. Je tâcherai de me souvenir du règlement imposé par le temps limité dont nous disposons, à savoir que chaque rapport ne doit pas dépasser dix minutes.

Etat de nos Fraternités dans la Province de Québec et aux Etats-Unis (3)

1° Nombre. Le Guardianat de Montréal compte dans la Province ecclésiastique de Montréal à peu près 75 Fraternités qui groupent plus de 20.000 Tertiaires.

Le Guardianat de Québec compte une soixantaine de Fraternités donnant un chiffre de plus de 16.000 Tertiaires.

Le Guardianat des Trois-Rivières compte 50 Fraternités de 9000 Tertiaires.

Aux États-Unis nous avons dans les principaux centres canadiens: Fall-River, New-Bedford, Worcester, Woonsocket, Manville, etc... environ 5000 Tertiaires et une vingtaine de Fraternités. Cela nous fournit un total général de 50.000 Tertiaires groupés

⁽¹⁾ Sa Grandeur Mgr Roy. — (2) Mr le Chanoine Roy, chancelier de l'Archevêché, Mr le Chanoine Le Pailleur curé de la Ville-Saint-Louis, Montréal.

⁽³⁾ Nous ne parlons que de Fraternités soumises à l'obédience des Franciscains.